

## Les miliciens, une force paramilitaire chargée de traquer les Résistants

### Document 11

---

#### 11 –Groupe de miliciens, photographie, sans date, ADH, 182 J 17

---

Ni la police, ni la gendarmerie, ni les Groupes Mobiles de Réserve (force civile de maintien de l'ordre, créée par une loi d'avril 1941), n'étaient en mesure de répondre aux exigences allemandes, d'où l'idée de Laval de créer une formation nouvelle. La loi du 30 janvier 1943 fonde la Milice. Elle se veut une élite au service de la Révolution nationale sous la direction de Joseph Darnand.

Véritable auxiliaire de la police allemande, la Milice va faire de la lutte contre la Résistance son combat prioritaire. Composée essentiellement de jeunes militants très zélés, souvent formés au sein du Service d'ordre légionnaire (SOL), elle est au cœur des rouages de l'Etat. Investis d'une double mission de répression et de propagande active en faveur de « l'ordre nouveau », les miliciens multiplient les activités paramilitaires contre les réseaux de la Résistance, pratiquent fréquemment des exécutions sommaires, tout en aidant la police allemande aux opérations de quadrillage, d'interrogatoires... Au sein de la Milice, il existe une structure très virulente, la Franc-Garde, qui regroupe les éléments les plus aptes aux opérations de maintien de l'ordre. Elle s'inspire de la SS. Les miliciens portent également un uniforme spécifique visant à les reconnaître et à accentuer le caractère martial de leur projet. Ils suivent des formations spécifiques pour apprendre à manier les armes.

Parmi les figures régionales de la Milice, une retient l'attention. Il s'agit de Pierre Marty qui fut nommé Intendant de police à Montpellier en octobre 1943. Lorsqu'il arrive dans la région, il a déjà la réputation d'un tortionnaire. Né en 1900, ce sympathisant royaliste déploie une très grande activité contre les adversaires de l'Etat français. Constamment en relation avec la police allemande, Marty est épaulé par une équipe de militants d'extrême droite dévoués. On parle souvent de la « brigade Marty ». Elle se signale par la cruauté de ses méthodes. Les arrestations arbitraires, le pillage, le chantage, la torture à l'électricité, les exécutions sommaires sont monnaie courante. En outre, Pierre Marty et sa « brigade » mènent avec la Milice des opérations contre les maquis. Il les noyautait, utilise des indicateurs avant de lancer de grands coups de filet visant à détruire toutes les poches de résistance en Languedoc. Jugé à Toulouse en 1948, Pierre Marty est condamné à mort et exécuté.